

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:320164-2021:TEXT:FR:HTML>

**France-Dijon: Services d'assurance
2021/S 121-320164**

Avis de marché

Services

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: Dijon Métropole

Numéro national d'identification: 24210041000123

Adresse postale: 40 avenue du Drapeau, CS 17510

Ville: Dijon

Code NUTS: FRC11 Côte-d'Or

Code postal: 21075

Pays: France

Courriel: correspondre@aws-france.com

Téléphone: +33 380745172

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <https://www.metropole-dijon.fr>

Adresse du profil d'acheteur: <http://www.marches-publics.info/>

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: <http://www.marches-publics.info/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <http://www.marches-publics.info/>

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale

I.5) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

Prestations d'assurance dommages aux biens et risques annexes – risques industriels, et risques numériques

Numéro de référence: assurabriindm21is

II.1.2) Code CPV principal

66510000 Services d'assurance

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) **Description succincte:**

Appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1^o et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique. La consultation a comme objectif la souscription de deux contrats correspondant à deux lots différents. Les candidats pourront soumissionner à un ou aux deux lots. Une même compagnie d'assurance ne pourra présenter plus d'une offre pour chaque lot. Un même intermédiaire d'assurance (agent ou courtier) ne pourra présenter plus d'une offre par lot. Une même personne ne pourra représenter plus d'un candidat par lot. L'attribution des lots se fera par marché séparé. Le marché est conclu pour une durée de cinq ans à compter du 1.1.2022 avec possibilité de résiliation annuelle du contrat pour les deux parties sous préavis de six mois avant l'échéance, pour les deux lots.

II.1.5) **Valeur totale estimée**

II.1.6) **Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots: oui

Il est possible de soumettre des offres pour nombre maximal de lots: 2

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants:

0

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

Lot n^o 1: Assurance dommages aux biens et risques annexes – risques industriels

Lot n^o: 1

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

66515200 Services d'assurance de biens

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRC11 Côte-d'Or

II.2.4) **Description des prestations:**

Assurance dommages aux biens et risques annexes – risques industriels.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Début: 01/01/2022

Fin: 31/12/2026

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) **Information sur les options**

Options: non

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

Lot n^o 2: Assurance risques numériques

Lot n^o: 2

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRC11 Côte-d'Or

II.2.4) **Description des prestations:**

Assurance risques numériques.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) **Valeur estimée**

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Début: 01/01/2022

Fin: 31/12/2026

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: non

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) **Information sur les options**

Options: non

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) **Conditions de participation**

III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions:

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.;
- un dossier administratif de «Candidature» commun à l'ensemble des lots comportant les pièces et documents nécessaires à la sélection des candidatures prévus aux articles R. 2142-5 à R. 2142-14 et R. 2143-3 du code de la commande publique:
 - une lettre de candidature modèle DC1 (version mise à jour du 1.4.2019) ou équivalent;
 - pour les courtiers, le mandat de la compagnie au courtier sur modèle en annexe du règlement de consultation;
 - pour les agents, le mandat de la compagnie à l'agent sur modèle en annexe du règlement de consultation;
 - la déclaration du candidat modèle DC2 (version mise à jour du 1.4.2019) ou équivalent pour chaque membre du groupement;
 - le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat;
 - pour les intermédiaires d'assurance, l'attestation d'inscription à un registre des intermédiaires en assurance (attestation Orias ou tous autres certificats équivalents d'organismes établis dans un autre État membre que la France);
 - la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
 - la liste de références significatives, notamment dans le domaine des acheteurs publics pour chacune des trois dernières années;
 - la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement.

Si le formulaire DC1 n'est pas utilisé, la déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, selon modèle joint au présent règlement de la consultation. Pour les intermédiaires d'assurance, l'attestation d'assurance et de caution financière conforme au code des assurances.

III.1.2) **Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection:

- attestations fiscales et sociales à jour à une date la plus proche de celle de la remise des offres;
- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

III.2) **Conditions liées au marché**

III.2.1) **Information relative à la profession**

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:

Le marché est réservé aux entreprises d'assurances et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurance en vertu des articles L. 310-1 et suivants, L. 500, L.500-1 et L. 511-1 et suivants du code des assurances ou équivalent pour les candidats européens.

Section IV: Procédure

IV.1) **Description**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) **Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 27/07/2021

Heure locale: 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois: 6 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date: 27/07/2021

Heure locale: 14:00

Lieu:

Dijon.

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture:

La Direction de la commande publique de Dijon Métropole – ville de Dijon.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable: oui

VI.3) Informations complémentaires:

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement à l'adresse électronique suivante: <https://marches-publics.info>

La transmission des candidatures et des offres s'effectue exclusivement par voie dématérialisée à l'adresse URL suivante: <https://marches-publics.info>

L'acheteur se réserve le droit d'apporter, au plus tard six jours avant la date limite fixée pour la remise des plis, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats doivent alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de remise des plis est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date. Pour le lot n° 1, les candidats devront proposer obligatoirement une offre correspondant à l'offre de base et à la variante imposée ayant le caractère de prestation alternative, objet du cahier des charges sur lesquels ils soumissionnent. Pour le lot n° 2, les candidats devront proposer obligatoirement une offre correspondant à l'offre de base. L'acheteur se réserve le droit d'organiser la visite des risques à une date qui sera fixée en fonction des demandes des candidats. L'acheteur se réserve la possibilité de régulariser les candidatures dans les conditions de l'article R. 2144-2 du code de la commande publique et du règlement de la consultation. L'acheteur pourra autoriser tous les soumissionnaires concernés à régulariser les offres conformément aux articles R. 2152-1 et R. 2152-2 du code de la commande publique et au règlement de la consultation. L'acheteur pourra décider d'examiner les offres avant les candidatures. Les demandes de renseignements doivent être effectuées via la plateforme de dématérialisation de l'acheteur. Toutes les réponses à ces questions seront soumises à l'ensemble des candidats identifiés sur la plateforme de dématérialisation: <https://marches-publics.info> (éviter les adresses mails génériques). Aucune question ne pourra parvenir moins de dix jours calendaires avant la date limite de réception des plis.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel: Tribunal administratif de Dijon

Adresse postale: 22 rue d'Assas

Ville: Dijon

Code postal: 21016

Pays: France

Courriel: greffe.ta-dijon@juradm.fr

Téléphone: +33 380739100

Fax: +33 380733989

VI.4.3) **Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

Les recours ouverts aux candidats sont les suivants:

— référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative);

— référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L. 551-13 à L. 551-23 du même code);

— recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'État du 4.4.2014 n° 358994 «Tarn et Garonne», dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**

21/06/2021